poursuivre la tenue des conférences fédérales-provinciales qui, l'an dernier, ont permis d'améliorer considérablement la collaboration entre l'État fédéral et les provinces.

Vous serez saisis d'une mesure visant à nommer un Ministre de l'Aménagement rural, afin que mon Gouvernement puisse poursuivre sa politique d'attention accrue aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du pays. Vous serez invités à étudier d'autres mesures tendant à favoriser l'amélioration des exploitations agricoles et l'augmentation de leurs revenus.

Vous serez saisis d'une mesure visant à établir une limite de douze milles pour ce qui est de l'exploitation des pêcheries canadiennes. De concert avec les provinces, mon Gouvernement entreprendra un programme national d'expansion de la pêche, pour donner suite aux conclusions de la conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries, qui a eu lieu le mois dernier.

Il vous sera demandé de considérer des mesures destinées à renforcer la position des périodiques publiés au Canada.

Vous serez appelés à vous prononcer sur un projet de loi concernant le remaniement de la carte électorale.

Mon Gouvernement a l'intention d'instituer une enquête en vue de déterminer la méthode la plus pratique d'imposer une limite, d'application possible, aux dépenses faites au cours des campagnes électorales.

Vous serez saisis d'une mesure visant à fixer l'âge de retraite des sénateurs.

Vous serez invités à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté qui assureront une entière égalité de droits à tous les citoyens canadiens, où qu'ils soient nés.

Vous serez priés d'étudier des mesures visant à faciliter la réorganisation de l'administration, afin d'en accroître la valeur et le rendement. En particulier, il vous sera proposé un projet de loi tendant à placer le Conseil du Trésor sous la présidence d'un ministre distinct, qui consacrera tous ses efforts aux problèmes de plus en plus urgents que pose la gestion de la fonction publique et des dépenses de l'État. Le président du Conseil du Trésor sera chargé de mettre en pratique d'autres recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement.

Vous serez invités à étudier d'autres projets de loi.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et paiements autorisés par le Parlement.

Vous serez invités à approuver que soient institués de nouveau le comité de la défense et celui de la procédure et de l'organisation du Parlement, et à instituer d'autres comités spéciaux.

Honorables membres du Sénat.

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Vaillancourt présente le Bill S-1 concernant les chemins de fer.

(Le bill est lu pour la 1re fois.)

DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE LE 25 FÉVRIER

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence a bien voulu me faire remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement.

Quand l'étudierons-nous?

(Texte)

L'honorable M. Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable M. Leonard:

Que l'étude du discours de Son Excellence le Gouverneur général soit remise au mardi 25 février 1964.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.